



Changement carte de sejour C E

Par **niorna**, le **12/06/2013** à **12:34**

Bonjour je vie en ITALY depuis de 10 ans. j ai une carte de sejour indetermine je suis actuelement en ALLEMAGNE JE VOUDRAI SAVOIR LES POSSIBILITES POUR LA CARTE

Par **citoyenalpha**, le **13/06/2013** à **10:54**

Bonjour

les demandes de carte CE se font auprès des autorités du pays dans lequel vous résidez.

En France ce sont les préfectures qui sont compétentes pour délivrer les cartes CE.
Attention elles ne sont pas contraintes d'accepter, vous devez motiver votre demande de résidence en France.

Restant à votre disposition.

Par **Lag0**, le **21/07/2013** à **09:59**

Bonjour marinecrep,

Le propre de ce forum juridique est justement que les réponses données à un cas particulier peuvent servir à d'autres personnes.

Pour ce faire, les réponses doivent donc être apportées sur le forum et visibles de tous et non en privé.

Pour éviter le spam, je supprime votre adresse mail...

PS : Veillez à rédiger correctement vos messages, le langage abrégé type SMS n'est pas de mise sur ce forum (et sur la plupart des autres d'ailleurs...)